

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE**

**MAIRIE
DE
MARQUEFAVE
31390**
☎ 05.61.87.85.13
Fax 05.61.87.31.13

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira, à la mairie, salle du conseil municipal,
Le Mardi 20 Février 2024 à 19 heures.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

ORDRE DU JOUR :

BUDGET

- 1- Présentation des principaux éléments préparatoires au BP 2024 :
- Présentation des différents bilans de consommation
 - Présentation de la masse salariale prévisionnelle
 - Etat récapitulatif des indemnités des élus
 - Principaux investissements
 - Subventions aux associations

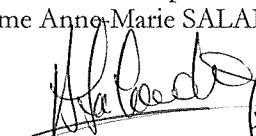
ADMINISTRATION

- 2 – Délibérer sur la modification du projet d'aménagement et sécurisation du carrefour RD48-Eglise

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Marquefave, le 15 Février 2024

Pour le Maire empêché
Mme Anne-Marie SALADO


Premier adjoint au Maire



